
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2016-2017

12 JUIN 2017

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE À LA FORMATION DES ÉLÈVES DU DERNIER DEGRÉ
SECONDAIRE EN MATIÈRE DE RÉANIMATION CARDIAQUE

DÉPOSÉE PAR **M. LAURENT HENQUET, MMES CARINE LECOMTE,
VALÉRIE WARZÉE-CAVERENNE, FRANÇOISE BERTIEAUX ET PATRICIA
POTIGNY, MM. JEAN-LUC CRUCKE, PHILIPPE DODRIMONT ET PATRICK
LECERF.**

RÉSUMÉ

La présente proposition de résolution vise à réduire de façon significative le nombre de décès dus à un arrêt cardiaque par le biais d'une formation à la réanimation d'urgence à raison d'une heure en 5^e année et d'une heure en 6^e année de l'enseignement secondaire ordinaire.

TABLE DES MATIÈRES

DEVELOPPEMENTS	3
PROPOSITION DE RESOLUTION RELATIVE À LA FORMATION DES ÉLÈVES DU DERNIER DEGRÉ SECONDAIRE EN MATIÈRE DE RÉANIMATION CARDIAQUE	4

DEVELOPPEMENTS

Chaque année, environ 10.000 Belges décèdent d'un arrêt soudain du cœur qualifié de «mort subite».

Cette pathologie constitue la première cause de mortalité naturelle. Elle tue plus que le sida, le cancer du sein et le cancer du poumon réunis. Or, moins de 10 pourcents survivent à leur malaise. En effet, sur les 30 personnes qui sont victimes chaque jour de ce phénomène imprévisible, seules deux survivent, faute de réaction adéquate des témoins. Le compte est facile à faire : sur les 10 000 personnes victimes chaque année, un peu moins de 1000 ne seront pas victimes d'un décès inopiné. Selon la "Belgian Heart Association", 1000 personnes supplémentaires pourraient être sauvées.

L'association de cardiologues affirme, en effet, que la Belgique peut doubler son nombre de survivants, en se basant sur une enquête qu'elle a menée auprès de 3.781 personnes en janvier dernier. Il en ressort que 34% des répondants ont suivi une formation aux premiers secours et que 60% oseraient utiliser un défibrillateur automatique. Des chiffres beaucoup trop bas, dénonce la BeHRA.

Au Danemark par exemple, quasi 100% de la population est formée à la réanimation car cela fait partie du cursus scolaire. Et c'est une réussite! Une étude scientifique vient de démontrer que, dans ce pays, le pourcentage de survivants à un arrêt cardiaque est passé en 10 ans de 4 à 12%. Et les réanimés s'en sortent en général en bon état cérébral.

Par ailleurs, cette formation ne nécessiterait que deux heures de cours : une en 5^e et une autre en 6^e secondaire. Le coût en matériel de formation à la réanimation pour équiper une école entière n'est que de 250 €. C'est effectivement dérisoire par rapport aux centaines de vies supplémentaires que l'on pourrait sauver chaque année.

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE À LA FORMATION DES ÉLÈVES DU DERNIER DEGRÉ SECONDAIRE EN MATIÈRE DE RÉANIMATION CARDIAQUE

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- Considérant que la Fédération Wallonie-Bruxelles, via le Pacte d'Excellence veut promouvoir la citoyenneté et la santé ;
- Considérant le nombre important de victimes d'un arrêt cardiaque en Belgique ;
- Considérant l'étude menée par la BeHRA concluant à un impact significatif en termes de vies sauvées grâce à une formation adéquate à la réanimation cardiaque ;
- Considérant le montant très peu élevé qui serait à financer afin d'équiper chaque école du matériel de formation indispensable ;
- Considérant le moment adéquat puisque La BeHRA vient de consacrer sa 8ème semaine du rythme cardiaque, du 29 mai au 2 juin, à la mort subite ;

Demande au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- D'inciter les établissements à proposer, aux moments qu'ils jugent les plus opportuns, une formation à la réanimation cardiaque à raison d'une heure en 5è année et en 6è année de l'enseignement secondaire ;
- De financer cette formation par le biais d'une subvention / dotation spéciale versée à chaque établissement qui déciderait de s'impliquer dans ce projet.

Laurent Henquet

Carine Lecomte

Valérie Warzée-Cavrenne

Françoise Bertieaux

Patricia Potigny

Jean-Luc Crucke

Philippe Dodrimont

Patrick Lecerf